Note d'information relative à l'offre d'obligations à 6 ans par Emissions Zero SC

Le présent document a été établi par Emissions Zéro SC.

Le présent document n'est pas un prospectus et n'a pas été vérifié ou approuvé par l'autorité des services et marchés financier.

Cette note d'information est correcte à la date du 09 novembre 2026.

AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.

LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTES : L'INVESTISSEUR RISQUE D'EPROUVER DE GRANDES DIFFICULTES A VENDRE SA POSITION A UN TIERS AU CAS OU IL LE SOUHAITERAIT.

Partie I : Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée.

En achetant ce produit d'investissement, qui est une obligation, l'investisseur prête de l'argent à l'émetteur qui s'engage à rembourser le capital investi (hors frais) à l'échéance finale et à payer un coupon annuel. En cas de défaut (par ex. faillite) de l'émetteur, l'investisseur risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles il a droit et de perdre le capital investi.

L'émetteur estime que les risques les plus importants pour l'investisseur sont les suivants :

Risques propres à l'émetteur – opérationnels et commerciaux :	Emissions Zéro (« **EZ** ») est une coopérative citoyenne active dans le secteur des énergies renouvelables. Elle détient des actifs en direct (notamment des installations de panneaux photovoltaïques) et en indirect, via des sociétés de production d'énergies renouvelables. Elle supporte en pratique indirectement les risques liés à ses filiales. En cas de concrétisation de risque au sein d'une filiale, la conséquence pour EZ est un risque de non-retour sur investissement, de pertes et de dévaluation de la participation dans la filiale (impactant les chiffres d'EZ). EZ souligne en particulier l'existence des risques opérationnels sur toutes les unités de production directes et également sur les filiales, qui peuvent être liés aux développements, à la production, à la

	distribution, aux ventes, aux infrastructures, aux permis, etc. Cela inclut les risques suivants : - retard dans les délais de livraison, retard dans la réalisation technique des installations de production d'électricité, interruption du chantier par des événements extérieurs non-prévisibles, tout cela entraînant un retard au démarrage des opérations et donc à la génération d'un chiffre d'affaires pour le projet visé, - insuffisance des fonds récoltés entraînant une annulation du projet en cours et la nécessité de trouver de nouveaux projets, - aléas climatiques entraînant une chute de la production d'électricité (par exemple : absence de vent durant de nombreux mois, ou inondations/ tremblements de terre/ autres phénomènes naturels endommageant les installations des filiales de production), - risques financiers sur les commandes qui ne sont pas encore signées, sur les engagements fonciers, - risques liés aux contraintes de réalisation des travaux dépendantes des activités du site, et risques sur le planning, - risque de fluctuation des prix de vente de l'électricité et des certificats verts impactant la rentabilité des filiales de production (les certificats verts étant attribués en fonction de la production d'électricité mais leur prix est lié aux conditions du marché). Il existe aussi des risques liés au projet financé avec la présente levée de fonds, à savoir du tiers-investissement donc du financement pour l'installation d'une chaudière biomasse pour l'ASBL Abbaye des Saint Jean et Scolastique (enregistrée à la BCE sous le numéro 0406.792.660). Avec la formule de tiers-investissement, EZ reste propriétaire de l'installation tant qu'elle n'est pas totalement remboursée par l'Abbaye. Elle supporte un risque de retard ou défaut de paiement ou d'insolvabilité de l'ASBL cliente. Cependant, en cas de résiliation du contrat de tiers-investissement ou d'insolvabilité de l'ASBL, EZ déclarera sa créance et pourra reprendre ou valoriser l'installation dont elle est et reste propriétaire.
Risques propres à l'émetteur – liés aux subventions :	EZ a introduit une demande de subside pour le projet financé avec la présente levée de fonds, à savoir l'installation d'une chaudière biomasse. Il s'agit d'une aide GREEN demandée au SPW pour un montant de 162.000 € (ce qui couvre environ 40% des investissements). Le dossier est introduit. Le subside n'est obtenu qu'après installation et visite du site *a posteriori*. EZ n'est toutefois pas dépendante du subside GREEN pour la réalisation de l'installation de la chaudière biomasse en tiers-investissement. Si elle n'est finalement pas obtenue ou pour un montant moindre, elle trouvera d'autres sources de financement (sans doute un crédit auprès d'une institution financière).

Risques propres à l'émetteur – gouvernance :	Le Conseil d'administration d'EZ (« CA ») est sous la supervision de l'Assemblée Générale des coopérateurs (composée de plus de 3.000 coopérateurs). Le CA est actuellement composé de 7 membres et il existe un risque de dépendance vis-à-vis de personnes à responsabilité clé. Le risque que des administrateurs démissionnent existe et il se peut qu'il ne puisse être pourvu à leur remplacement immédiat. Une telle situation pourrait (i) avoir un impact négatif à court et moyen terme le son développement d'EZ et ses résultats, et (ii) entrainer quelques retards dans la gestion des dossiers. Toutefois, pour pallier ce risque et permettre qu'un suivi soit assuré : - toute la documentation et les documents de suivi relatifs aux activités de la société sont stockés sur un système informatique appartement à la coopérative, et - de manière générale, le CA veille à la bonne constitution de ses équipes et à leur renouvellement constant afin de toujours garder à bord des personnes pouvant occuper des postes à responsabilité. De plus, la coopérative emploie des experts indépendants en fonction des besoins pour chacun des projets. Ces gestionnaires de projets sont également des personnes à responsabilités clés. Les projets sont gérés par des équipes composées de coopérateurs et d'experts. Il y a également un Conseil Consultatif des Coopérateurs, un groupe de réflexion, qui est garant des Statuts et du Règlement d'Ordre Intérieur, et qui est consulté préalablement aux grandes décisions stratégiques notamment les investissements et désinvestissements financiers significatifs. Ce Conseil observe également les réunions de CA.
Autres risques :	Pas d'autres risques majeurs identifiés.

Partie II : Informations concernant l'émetteur et l'offreur des instruments de placement.

A. Identité de l'émetteur

1.1 Siège social et pays d'origine	Rue Nanon 98, 5000 Namur, Belgique
1.2 Forme juridique	Société Coopérative (SC) agréée CNC et entreprise sociale
1.3 Numéro d'entreprise ou équivalent	0888.239.292
1.4 Site internet	https://www.emissions-zero.coop
2. Activités de l'émetteur	La société a pour objet la promotion des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et des techniques environnementales en particulier :

	- la production d'électricité éolienne, solaire, hydraulique ou utilisant la biomasse, - la production de chaleur et/ou la cogénération utilisant le solaire, la biomasse, - le traitement des eaux, des déchets solides organiques ou non. Toute activité liée à l'utilisation rationnelle des énergies, liées à l'optimisation de la performance énergétique ainsi que celles liées à la sensibilisation à propos des enjeux de la transition énergétique.
3. Identité des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'émetteur	W.Alter, Société Anonyme d'Intérêt Public BE 0455.653.441 faisant partie du groupe Wallonie Entreprendre. W.Alter est un partenaire financier de projets d'économie sociale en Wallonie.
4. Eventuelles opérations conclues entre l'émetteur et les personnes visées au point précédent et/ou des personnes liées autres que des actionnaires	Sortie du capital souhaitée par W.Alter par remboursement ou vente de sa participation dans un délai de 5 à 7 ans après sa prise de participation.
5.1 Identité des membres de l'organe légal d'administration de l'émetteur	EZ est gérée par son CA composé des 7 personnes suivantes : - Gaëtan SCHWARZBAUM - Lucas GOSSIAUX - Alain KISIEL - Michel MAHIAT - Thierry LAUREYS - Philippe BOHYN - Elodie BELLEFLAMME.
5.2 Identité des membres du comité de direction	Les membres du Comité de direction sont 2 administrateurs et un directeur : Gaëtan SCHWARZBAUM, Michel MAHIAT et Anne WOUTERS.
5.3 Identité des délégués à la gestion journalière	Il n'y a pas d'administrateur délégué. La gestion journalière est confiée à une directrice WOUTERS Anne.
6. Montant global de la rémunération des administrateurs et/ou délégué(s) à la gestion journalière pour le dernier exercice comptable et montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	Les membres du CA exercent leurs mandats bénévolement, aucune pension, retraite ou autre n'est provisionné (cf. article 14 des statuts quant au fait que le mandat est non-rémunéré). La direction de la coopérative est rémunérée selon ses prestations et tout au plus 52.000€/an (statut d'indépendant) conformément au dernier alinéa de l'article 16 des statuts prévoyant que

	les délégations du CA peuvent être rémunérées.
7. Concernant les personnes visées au point 4, mention de toute condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse	Les personnes visées au point 4 n'ont pas fait l'objet de condamnations visées à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.
8. Description des conflits d'intérêts entre l'émetteur et les personnes visées au point 3 et 5, ou avec d'autres parties liées	Il n'existe pas de conflits d'intérêts entre l'émetteur et des personnes détenant plus de 5% du capital de l'émetteur, des parties liées autres que des actionnaires, ou des membres de l'organe légal d'administration, du comité de direction ou des organes de gestion journalière de l'émetteur.
9. Identité du commissaire aux comptes	Il n'y a pas de commissaire aux comptes pour la coopérative. Il y a toutefois jusqu'ici toujours un ou deux vérificateurs aux comptes : Julien DINANT pour 2024 et 2025, Minh SCHILS pour 2025. Les de Julien DINANT et Minh SCHILS ont été reconduits pour 2026.

B. Informations financières concernant l'émetteur

1. Comptes annuels des deux derniers exercices	Les comptes de la société 31/12/2024 et au 31/12/2025 ont été audités par des vérificateurs aux comptes nommés et approuvés par l'assemblée générale de la société. Ils sont annexés à la présente note d'information. L'audit des vérificateurs aux comptes est en outre annexé au rapport annuel disponible sur le site internet de la coopérative.
2. Fonds de roulement net	Sur la base du bilan au 30/09/2026, le fonds de roulement s'élève à 1.288.570 €.
3.1 Capitaux propres	Sur la base du bilan au 30/09/2026, les capitaux propres s'élèvent à 8.324.847 €. Le ratio de solvabilité au 30/09/2026 est ainsi de 89%.
3.2 Endettement	Sur la base du bilan au 30/09/2026, l'endettement s'élève à 1.016.109 €.
3.3 Date prévue du break-even	Le break-even a déjà été atteint. La société génère régulièrement du bénéfice.
4. Changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin	Depuis la clôture des comptes au 31/12/2025, il y a eu finalisation du projet de placement des

du dernier exercice auquel ont trait les comptes annuels annexés à la présente note	panneaux photovoltaïques et d'ombrières sur le parking du musée Sparkoh ! de Frameries (avec un investissement d'environ 812.000 €).

Partie III : Informations concernant l'offre des instruments de placement

A. Description de l'offre

1.1 Montant minimal de l'offre	Aucun.
1.2 Montant minimal de souscription par investisseur	260 €.
1.3 Montant maximal de souscription par investisseur	Aucun.
1.4 Destinataires de l'offre	Investisseurs sur le territoire belge.
2. Prix total des instruments de placement offerts	195.000 €.
3.1 Date d'ouverture de l'offre	L'offre est ouverte en date du 09/11/2026.
3.2 Date de clôture de l'offre	L'offre est ouverte jusqu'au 31/01/2027.
3.3 Date d'émission des instruments de placement	1/2/2027 (les intérêts commenceront à courir à cette date).
4. Règle de vote et majorité spéciale (le cas échéant)	Non-applicable. Il n'y a pas de droit de vote attaché aux obligations.
5. Modalités de composition du Conseil d'administration	La société est administrée par un CA composé de minimum 3 membres et de maximum 9 membres, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés pour un terme de quatre ans renouvelables. Il n'y a pas de quorum et pas de double majorité. Il y a actuellement 7 administrateurs.
6. Frais à charge de l'investisseur	Aucun frais à charge de l'investisseur.
7. Allocation en cas de sursouscription	En cas de sursouscription, les derniers arrivés seront remboursés intégralement.

B. Raisons de l'offre

1. Utilisation projetée des montants recueillis	Les sommes récoltées dans le cadre de la présente émission d'obligations seront allouées à un investissement d'EZ pour la mise en place d'une chaudière biomasse utilisée pour la production d'énergie est destiné à l'ASBL Abbaye des Saint Jean et Scolastique (Abbaye de Maredret, sise rue de Laidmonts, 5537

	Anhée). C'est un investissement en tiers-investissement : EZ reste propriétaire tant que tout n'est pas payé par sa cliente ASBL. Il s'agit pour l'Abbaye du remplacement d'une chaudière mazout par une chaudière biomasse à plaquettes, isolations des tuyauteries et des accessoires de chauffage non isolés, remplacement des circulateurs existants par des circulateurs électroniques. Pour ce projet, EZ s'associe à la coopérative Coopeos et à la SRL Optiwatt. Optiwatt sera en charge de la régulation, de l'optimisation de l'efficacité énergétique et Coopeos placera la chaudière, le container silo, les circuits hydrauliques, les ballons tampons et le réseau de chaleur. EZ quant à elle se chargera du financement et a conclu un contrat de tiers-investissement d'une durée de 15 ans avec l'Abbaye des Saint Jean et Scolastique.
2. Détails du financement de l'investissement ou du projet que l'offre vise à réaliser	L'investissement total pour le financement de la chaudière biomasse à placer pour l'ASBL Abbaye des Saint Jean et Scolastique est de 405.281 €. Une partie est financée sur fonds propres (48.000 €), et le solde l'est via l'émission d'obligations de 195.000 € et la subvention GREEN de 162.000 € dont question sous la Partie I de la présente note.
3. Autres sources de financement pour la réalisation de l'investissement ou du projet considéré	Néant. Si toutefois la coopérative n'atteint pas la souscription de 195.000 € d'obligations et/ ou n'obtient pas la subvention GREEN de 162.000 €, elle cherchera d'autres moyens pour financer le projet de tiers-investissement pour une chaudière biomasse. Dans ce cas, elle se tournera vraisemblablement vers des institutions financières pour un prêt.
4. Autres modalités relatives aux obligations émises	La présente émission d'obligations est liée au projet de tiers-investissement conclu entre la EZ et l'ASBL Abbaye des Saint Jean et Scolastique. En cas de résiliation anticipée, pour quelque motif que ce soit, du contrat de tiers-investissement conclu avec l'ASBL Abbaye des Saint Jean et Scolastique, EZ pourra suspendre temporairement le remboursement du capital des obligations, à compter de la date de prise d'effet de cette résiliation. Cette suspension du

	remboursement du capital ne pourra en aucun cas avoir pour effet de prolonger la durée des obligations au-delà de leur échéance de 6 ans à compter de la date d'émission. Pendant la période de suspension, les intérêts prévus au titre des obligations continueront à courir (sur le montant de capital non-remboursé) et resteront dus aux obligataires conformément aux conditions de la présente note. À la suite de la résiliation du contrat de tiers-investissement, EZ procédera à la mise en vente de la chaudière faisant l'objet du projet de tiers-investissement. Dès la réalisation de cette vente, EZ procédera au remboursement anticipé des obligations, à concurrence des sommes dues aux obligataires. En vue d'indemniser les obligataires dans une hypothèse de remboursement anticipé, le remboursement anticipé comprendra : - le capital restant dû au titre des obligations, - les intérêts échus et non encore payés à la date du remboursement, et - une indemnité correspondant à 2 mois d'intérêts calculés sur le capital restant dû à la date du remboursement anticipé.
5. Pour plus d'information, veuillez consulter notre site internet : www.emissions-zero.coop	

Partie IV : Informations concernant les instruments de placement offerts

A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

1. Nature et catégorie des instruments de placement	Obligations subordonnées.
2.1 Devise des instruments de placement	Euros.
2.2 Dénomination des instruments de placement	Obligations à 6 ans (750 coupures).
2.3 Valeur nominale des instruments de placement	260 €.
3. Date d'échéance	31/1/2033. Remboursement du capital emprunté à hauteur de 39 € par an par obligation (de 260 €) pour les 5 premières années, et ensuite le solde de 65 € la dernière année (en date du 31/01/2033). (Tel qu'il ressort du tableau d'amortissements ci-

	dessous).
4. Rang des instruments de placement dans la structure de capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité	Emprunt subordonné, donc en cas d'insolvabilité remboursement en avant dernier, juste avant le capital. Toutes les émissions d'obligations subordonnées passées, présentes, et futures viennent à rang égal « *pari passu* » entre elles.
5. Eventuelles restrictions au libre transfert des instruments de placement	Les obligations subordonnées sont nominatives et cessibles à d'autres personnes répondant aux conditions pour qualifier de destinataires de l'offre (voir Partie III, A., point 1.4. de la présente note), moyennant l''accord préalable du Conseil d'administration.
6. Taux d'intérêt annuel et, le cas échéant, mode de détermination du taux d'intérêt applicable au cas où le taux d'intérêt n'est pas fixe	Le taux d'intérêt est fixe. Il est de 3% brut, soumis à la retenue d'un précompte mobilier.
8. Date de paiement de l'intérêt	Versement de l'intérêt chaque année le 31/1, après retenue du précompte mobilier légal, tel qu'il ressort du tableau d'amortissement ci-dessous.

Tableau d'amortissement (pour la souscription d'une obligation subordonnée à 260 €) :

- Capital prêté : 260 €
- Durée : 6 ans
- Taux d'intérêt brut : 3%

Année	Date d'échéance	Capital début	Remb. capital	Intérêt brut 3 %	Précompte mobilier 30%	Intérêt net versé	Total net versé	*Capital restant*
1	31-01-28	260,00 €	39,00 €	7,80 €	2,34 €	5,46 €	44,46 €	*221,00 €*
2	31-01-29	221,00 €	39,00 €	6,63 €	1,99 €	4,64 €	43,64 €	*182,00 €*
3	31-01-30	182,00 €	39,00 €	5,46 €	1,64 €	3,82 €	42,82 €	*143,00 €*
4	31-01-31	143,00 €	39,00 €	4,29 €	1,29 €	3,00 €	42,00 €	*104,00 €*
5	31-01-32	104,00 €	39,00 €	3,12 €	0,94 €	2,18 €	41,18 €	*65,00 €*
6	31-01-33	65,00 €	65,00 €	1,95 €	0,59 €	1,37 €	66,37 €	*0,00 €*
Total			**260,00 €**	**29,25 €**	**8,78 €**	**20,48 €**	**280,48 €**	

Partie V : Autres informations importantes

Résumé de la fiscalité	Un précompte mobilier de 30% est retenu à la source par l'entreprise sur les intérêts. Précisons qu'une exonération pour les premiers 200€ d'intérêts versés par une entreprise agréée entreprise sociale (ce qui est le cas de l'émetteur Emissions Zéro) existe au jour de la présente note et pourrait en temps voulu être réclamée par les prêteurs dans leurs déclarations à l'impôt des personnes physiques. Ceci n'est pas appliqué à la source par EZ, les prêteurs doivent le réclamer eux-mêmes dans leur déclaration.

Plainte concernant le produit financier	En cas de plainte, vous pouvez vous adresser à Emissions Zéro, Rue Nanon 98, 5000 Namur info@emissions-zero.coop Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le service médiation des consommateurs, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 Bte 1 à 1000 Bruxelles (Tel : 02 702 52 20, E-mail : contact@mediationconsommateur.be).
Droit applicable au produit financier	La présente offre d'instrument de placement est régie par le droit belge
Autres	Comte bancaire : BE31 5230 4252 2855 Site internet : ttps://www.emissions-zero.coop/ Email : info@emissions-zero.coop

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **EMISSIONS ZERO**
Forme juridique : Société coopérative
Adresse : Rue Nanon N° : 98 Boîte :
Code postal : 5000 Commune : Namur
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Namur
Adresse Internet : gtfinances@emissions-zero.coop
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0888.239.292

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 06-02-2024

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 30-05-2026

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2025 au 31-12-2025

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2024 au 31-12-2024

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-app 6.2, A-app 6.5, A-app 6.6, A-app 6.7, A-app 6.9, A-app 8, A-app 9, A-app 10, A-app 11, A-app 13, A-app 14, A-app 15, A-app 16, A-app 17

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

KISIEL Alain
Administrateur
Boulevard de la Cense 47
1410 Waterloo
BELGIQUE

SCHWARZBAUM GAETAN
Administrateur
Chaussée de Bruxelles 576
1410 Waterloo
BELGIQUE

GOSSIAUX Lucas
Administrateur
Rue de bure 14
5580 Rochefort
BELGIQUE

MAHIAT Michel
Administrateur
Rue des Déchanges 5 A5
5170 Profondeville
BELGIQUE

LAUREYS THIERRY
ADMINISTRATEUR
Rue de Jolimont 2
5600 Philippeville
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
EXPERTISE COMPTABLE ET FISCALE COLINA 0472997932 Rue des Bleuets 76 C 7160 Chapelle-lez-Herlaimont BELGIQUE	50355730	

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**7.413.155**	**6.969.820**
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	**154.187**	**136.660**
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**1.063.656**	**921.384**
Terrains et constructions		22	511.302	369.758
Installations, machines et outillage		23	551.246	548.813
Mobilier et matériel roulant		24	1.108	2.813
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	**6.195.312**	**5.911.777**
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**1.378.514**	**1.587.328**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**256.969**	**279.009**
Créances commerciales		40	51.971	78.773
Autres créances		41	204.998	200.236
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**831.421**	**923.033**
Comptes de régularisation		490/1	**290.125**	**385.287**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**8.791.670**	**8.557.148**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**7.909.960**	**7.062.981**
Apport		10/11	**7.184.060**	**6.312.540**
Disponible		110	7.166.640	6.295.120
Indisponible		111	17.420	17.420
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	**371.293**	**431.250**
Réserves indisponibles		130/1	371.293	431.250
Réserves statutairement indisponibles		1311	56.049	56.049
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319	315.244	375.201
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**272.817**	**319.191**
Subsides en capital		15	**81.791**	
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**881.709**	**1.494.167**
Dettes à plus d'un an	6.3	17	**442.822**	**454.250**
Dettes financières		170/4	442.822	454.250
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	442.822	454.250
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	**437.647**	**1.038.706**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	97.749	691.132
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	45.972	103.646
Fournisseurs		440/4	45.972	103.646
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	82.512	55.164
Impôts		450/3	82.512	55.164
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	211.414	188.764
Comptes de régularisation		492/3	**1.241**	**1.211**
TOTAL DU PASSIF		10/49	**8.791.670**	**8.557.148**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation					
Marge brute	(+)/(-)		9900	97.476	-97.681
Dont: produits d'exploitation non récurrents			76A	27.987	77
Chiffre d'affaires			70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers			60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)		62	64.956	39.129
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	164.205	118.205
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation			640/8	88	1.949
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes			66A	95	765
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	**-131.869**	**-257.730**
Produits financiers		6.4	75/76B	**404.486**	**584.362**
Produits financiers récurrents			75	404.486	584.362
Dont: subsides en capital et en intérêts			753		
Produits financiers non récurrents			76B		
Charges financières		6.4	65/66B	**168.042**	**22.265**
Charges financières récurrentes			65	168.042	22.265
Charges financières non récurrentes			66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	**104.575**	**304.368**
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)		67/77	**2.094**	**507**
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	**102.481**	**303.860**
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	**102.481**	**303.860**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**421.672**	**623.052**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	102.481	303.860
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	319.191	319.191
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2	**59.957**	
Affectation aux capitaux propres		691/2		**118.026**
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		118.026
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**272.817**	**319.191**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	**208.813**	**185.835**
Rémunération de l'apport		694	208.813	185.835
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059P	**XXXXXXXXXX**	**136.660**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8029	17.527	
Cessions et désaffectations		8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059	**154.187**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actés		8079		
Repris		8089		
Acquis de tiers		8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(21)	**154.187**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXX**	**1.623.143**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169	307.552	
Cessions et désaffectations		8179	1.074	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**1.929.621**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXX**	**701.759**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	164.205	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**865.965**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	**1.063.656**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	**XXXXXXXXX**	**5.911.777**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365	659.250	
Cessions et retraits		8375	375.715	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	**6.195.312**	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(28)	**6.195.312**	

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	**97.749**
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	**442.822**
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	
DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	892	
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE			
Produits non récurrents	76	**27.987**	**77**
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	27.987	77
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Charges non récurrentes	66	**95**	**765**
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	95	765
Charges financières non récurrentes	(66B)		
RÉSULTATS FINANCIERS			
Intérêts portés à l'actif	6502		

RÈGLES D'ÉVALUATION

Règles d'évaluation de la SCRL "EMISSIONS ZERO"
Acté dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 29 février 2012. Corrigé par CBB en accord avec AD.
1. Les frais d'établissement font l'objet d'amortissements appropriés par tranche de 20% l'an.
2. Immobilisations corporelles et incorporelles
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût historique déduction faite des amortissements déjà effectués si pas neufs. La société ne recourt pas à la réévaluation de ses actifs. Sont considérés comme investissements et faisant l'objet d'amortissements les dépenses supérieures à un montant de 250,00 EUR.
D'une manière générale, les charges suivantes, relatives à la construction des parcs éoliens, font également l'objet d'une activation dans la rubrique concernée:
- Frais de notaires (droit de superficie, hypothèque etc;);
- Frais de coordination sécurité et santé;
- Frais d'étude de raccordement au réseau (GRD);
- Frais de géomètres;
- Frais d'études pour les demandes de permis unique (études d'incidence environnementale, études radar, études avifaune, etc.);
- Frais pour la participation à des appels d'offres.
La durée de vie des immobilisations corporelles est limitée dans le temps compte tenu de la durée limitée de validité des permis uniques obtenus (20 ans).
Ces durées de vie se résument comme suit:
Immobilisations incorporelles
- Dépenses de développement 5 ans
- Etudes techniques et permis 10 ans
Immobilisations corporelles
- Frais accessoires sur achats de terrains 1 an : (Cf. proposition d. dans http://www.ipcf.be/Index.asp?Idx=1457)
- Matériel et outillage - éoliennes et accessoires: 15 ans
- Matériel de bureau 5 à 10 ans
- Matériel informatique 3 à 5 ans
- Autres max. 20 ans
3. Les immobilisations financières:
- Les actions sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition
- Les cautionnements en numéraire sont évalués à leur valeur nominale
- Les créances à plus d'un an sont comptabilisées à leur valeur nominale.
4. Les créances commerciales et autres créances:
Les créances commerciales sont comptabilisées à la valeur nominale en euros. Elles feront l'objet chaque année d'une estimation prudente quant à leur recouvrabilité. Les réductions de valeurs seront actées suivant le caractère douteux ou non de la créance.
5. Les valeurs disponibles:
La trésorerie active est comptabilisée à son montant nominal. Elle englobe à la fois la trésorerie disponible et les placements courants de trésorerie.
6. Les dettes:
Les emprunts bancaires sont comptabilisés au montant net obtenu. Les charges financières sont prises en charges sur la durée de mise à disposition des crédits.
7. Provisions
Les provisions sont constituées lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à la date du bilan.
La société constitue, lors du démarrage de chaque parc éolien,
- Une provision pour couvrir les frais de démantèlement des éoliennes mises en place à concurrence de 5% du montant global de l'investissement (machines et frais accessoires) avec un minimum de 80 000,00 EUR par machine conformément à la réglementation de la Région Wallonne et ce par parts égales étalées sur 15 ans.
- Une provision pour couvrir le remplacement du générateur 12 ans après la mise en service de l'éolienne à concurrence de 1/12e du prix chaque année.
- Lors du démarrage de chaque parc éolien, les amortissements, la provision pour couvrir les frais de démantèlement des éoliennes mises en place et la provision pour grosses réparations et/ou gros entretiens des éoliennes débutent à partir du premier mois de production.
- Sont considérés comme investissements et faisant l'objet d'amortissements les dépenses supérieures à un montant de 250,00 EUR

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
Brique de Terre 0684756652 Société coopérative à responsabilité limitée Place Try Colau 13 6042 Lodelinsart BELGIQUE	Parts nominatives	500	33,11		2025-06-30	EUR	141.704	-3.450
Cociter 0508727881 Société coopérative à responsabilité limitée Rue de Barry 20 7904 Pipaix BELGIQUE	Parts nominatives	320	11,14		2024-12-31	EUR	1.485.250	136.007
Corenove 0699603986 Société coopérative à responsabilité limitée Parc Créalis Bâtiment Regain - Rue Phocas Lejeune 25 5032 Mazy BELGIQUE	Parts nominatives	198	27,35		2024-12-31	EUR	134.974	86.383
EC FAUVILLERS 0765233988 Coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale, de droit public route de Longwy 120 6700 Arlon BELGIQUE	PARTS NOMINATIVES	420	14		2024-12-31	EUR	300.000	-119.898
Hydro-électricité Ourthe et Sambre 0715759634 Société coopérative à responsabilité limitée Rue du Poirier 3 4570 Marchin BELGIQUE	Parts nominatives	300	25		2024-12-31	EUR	1.400.000	246.146

Les Moulins du Haut Pays 0821754504 Société coopérative à responsabilité limitée Rue de la Tourelle 53 7370 Dour BELGIQUE	Parts nominatives	499	49,95		2024-12-31	EUR	1.100.000	416.658
MOULIN DU BOIS DE LA HUTTE 0781757345 Société privée à responsabilité limitée RUE NANON 98 5000 Namur BELGIQUE	PARTS NOMINATIVES	603	90		2024-12-31	EUR	670.000	-118.215
Monceau Hydro 0635808373 Société anonyme Rue Nanon 98 5000 Namur BELGIQUE	Parts nominatives	375	37,5		2024-12-31	EUR	78.000	28.402
Ochain Energie 0537734049 Société coopérative à responsabilité limitée Rue d'Abée 49 4557 Tinlot BELGIQUE	Parts nominatives	2.500	63,79		2025-06-30	EUR	1.268.740	398.322
SEACOOP 0784920931 Société coopérative POSTHOFLEI 3 3 2600 Berchem (Antwerpen) BELGIQUE	PARTS NOMINATIVES	2.313	4,06		2024-12-31	EUR	9.365.000	-1.114.559

LISTE DES ENTREPRISES POUR LESQUELLES LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:
A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;
D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	1		1	1
Nombre d'heures effectivement prestées	101	1.740		1.740	0
Frais de personnel	102	64.956		64.956	1

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	1		1
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	1		1
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	1		1
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203	1		1
Femmes	121			
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	1		1
Ouvriers	132			
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
ENTRÉES				
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205			
SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	

Société coopérative agréée par le
Conseil National de la Coopération
N° d'agrément : 5166
Arrêté ministériel du 1/07/2011

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Relatif à l'exercice clôturé au 31 décembre 2025.

En notre qualité d'administrateurs de la coopérative Émissions Zéro, nous avons l'honneur de faire rapport à l'Assemblée générale ordinaire des coopérateurs d'EZ du 30 mai 2026 à la Salle Agora, 30 Boulevard Initialis, 7000 Mons, sur la gestion d'EZ au cours de l'exercice social écoulé clôturé le 31 décembre 2025.

Commentaires sur les comptes annuels d'EZ (art. 3:6 du CSA)

Les comptes annuels d'EZ relatifs à l'exercice clôturé le 31 décembre 2025 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'EZ, compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.
Pour l'établissement de ces comptes annuels, le conseil d'administration a appliqué les mêmes règles d'évaluation que celles retenues pour l'établissement des comptes annuels des exercices antérieurs.
Les principaux postes des comptes annuels d'EZ sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

1. Compte de résultats

Le **bénéfice net de l'exercice** est de 102.481,11 € :

- Le chiffre d'affaires réalisé sur cet exercice, s'élève à 313.812,72 € comprenant principalement : les prestations de gestion d'Ochain Energie et de l'éolienne citoyenne de Fauvillers, les redevances et certificats verts des panneaux photovoltaïques d'Entra, de Courcelles et de Sparkoh, la redevance de la chaudière biomasse Rièzes et Sart, et la vente de panneaux plug&play.
 La coopérative a également bénéficié de subsides pour les prestations des projets Mégabatterie et un subside UDE pour la chaudière biomasse à Riézes&Sart.

Les charges d'exploitation de 445.681,27 € comprennent :

- Les frais de fonctionnement pour 216.336,39 €,
- Les rémunérations d'employés pour 64.956,11 €,
- L'amortissement du programme de gestion des coopérateurs Addme, des installations photovoltaïques d'ENTRA, de Courcelles, de Sparkoh et ainsi que la chaudière biomasse à Rièzes&Sart pour 164.205,36 €,
- Les autres charges d'exploitation et les charges d'exploitation non récurrentes pour 183,41 € ;

Le **résultat financier** affiche un solde positif de 236.443,97 €.

Le **résultat courant avant impôts** fait ainsi apparaître, un bénéfice de 104.575,42 €

Résultat exceptionnel : il n'y a pas de produits et de charges exceptionnels.

Les régularisations d'impôts et le précompte mobilier sur les obligations s'élèvent à 2.094,31 €.

Le bénéfice net de l'exercice est de 102.481,11 €, ajouté au bénéfice reporté de l'exercice précédent de 319.191,11 € donne un bénéfice à affecter de 421.672,22 €. Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de voter pour un dividende de 3% au prorata temporis de l'année 2025.
Dès lors en fonction de la décision, l'affectation s'effectuera comme suit :

	Dividendes à 3%
Bénéfice cumulé	421.672,22
Prélèvements sur fonds spécifique	59.957,14
Dividendes n %	-208.812,54
Résultat à reporter	**272.816,82**

2. Bilan

Le **total du bilan** s'élève à 8.791.669,59€ au 31 décembre 2025, contre 8.557.148,35€ au 31 décembre 2024.

Cette augmentation de 234.521,24 € s'explique **notamment** comme suit :

- Une augmentation des immobilisations incorporelles de 17.527,32 €, il s'agit des investissements réalisés dans le cadre du codéveloppement des projet de Quévy et Genotte.

- Une augmentation des immobilisations corporelles principalement liées à la finalisation du projet d'installation du chaudière biomasse à Rièzes&Sart.
- Une augmentation des immobilisations financières de 283.535,46€. Principalement dû à la participation au projet Seacoop. Le prêt de Monceau-hydro a été entièrement remboursé et repris au sein de HOSe.
 Les créances long terme diminuent car Energ'Ittre, Cociter, SPS, Monceau Hydro, Bois d'Armelle et Lacplume effectuerons des remboursements au plus tard dans l'année 2026.
- Une diminution des actifs circulants de 208.814,13 € correspondant à une diminution de la trésorerie de 91.612,41 €, une diminution des créances, dividendes et intérêts à régulariser durant l'année 2025 diminue de 95.162,12 €.

Compensée au passif par :

- Une augmentation des capitaux propres de 846.979,14 €,
- Une diminution de 11.428,40 € des dettes à long terme et une diminution des dettes à court terme de 593.382,88 € hors dettes commerciales, fiscales, salariales et sociales structurelles.

Evolution des affaires d'EZ (art. 3:6 du CSA.)

3. Faits marquants de l'exercice écoulé

Le Conseil d'administration signale que les événements marquants suivants sont survenus durant l'exercice écoulé : l'installation des ombrières solaires à Sparkoh!, la vente de panneaux plug&play aux coopérateurs, l'augmentation de la participation de la coopérative au sein de Seacoop, une levée de fonds pour le projet d'ombrière solaire à Sparkoh et l'investissement dans le projet SeaCoop.
Des dividendes de MHP de 224.775,00 € et d'Ochain Energie 31.500,00 €.
La poursuite de la professionnalisation de certaines fonctions au sein de la coopérative.
En septembre, la démission de l'administrateur Xavier GILLON.

1. Les administrateurs :

Composition actuelle :

- SCHWARZBAUM Gaëtan
- MAHIAT Michel
- KISIEL Alain
- GOSSIAUX Lucas
- LAUREYS Thierry

Description des principaux risques et incertitudes auxquels EZ est confrontée

Risques opérationnels

Emissions Zéro détient des sociétés de production, le risque est global sur toutes les activités d'EZ. Il y a un risque de non-retour sur investissement, de pertes et de dévaluation de la part, en cas de dévaluation des sociétés dans lesquels EZ a investi.

Il y a des risques sur les opérations sur toutes les unités de production directes et également sur les filiales. Ces risques peuvent être liés aux développements, à la production, à la distribution, aux ventes, aux infrastructures, aux permis, …
Cela inclut les risques suivants :
- retard dans les délais de livraison, retard dans la réalisation technique des installations de production d'électricité, interruption du chantier par des événements extérieurs non-prévisibles, tout cela entraînant un retard au démarrage des opérations et donc à la génération d'un chiffre d'affaires pour le projet en cours de développement.
- aléas climatiques entraînant une chute de la production d'électricité (par exemple: absence de vent, sècheresse) durant de nombreux mois.
- le changement de politique en matière d'octroi des certificats verts qui représentent une part non-négligeable dans la rentabilité des entreprises liées à EZ et par conséquent d'EZ.

Risques liés à l'évolution du marché et à la concurrence existante sur le marché concerné

A priori, EZ n'est exposée à aucun risque ou incertitude liés à la concurrence.
Par contre, à travers ses filiales ou les entreprises liées, EZ est exposée aux risques et à l'incertitude du marché de la vente de l'électricité.

Indicateurs-clés de performance de nature financière et non financière

Le conseil d'administration signale qu'à sa meilleure connaissance, les principaux indicateurs clés de performance de nature financière et non financière permettant d'apprécier l'évolution des activités, des résultats et de la situation d'EZ sont présentés dans les comptes annuels ainsi que dans le rapport d'activités. Ce dernier reprend notamment des informations relatives à la production par source, à la production totale, à l'évolution du nombre de coopérateurs et à d'autres indicateurs opérationnels pertinents. Aucun autre indicateur clé de performance susceptible d'apporter un éclairage complémentaire significatif n'a été identifié.

Evénements marquants survenus après la clôture de l'exercice

Aucun évènement marquant n'est survenu après la clôture de l'exercice.

* * * * * * * * *

Le Conseil d'administration considère que les résultats obtenus et la structure bilantaire de la coopérative permettent de poursuivre les activités dans une perspective de continuité. Les investissements réalisés durant l'exercice s'inscrivent dans la stratégie de développement à long terme des projets citoyens de transition énergétique et de financement coopératif.

Le conseil d'administration vous demande de bien vouloir accorder la décharge à chaque administrateur d'EZ pour l'exercice de sa fonction au cours de l'exercice écoulé, eu égard notamment aux différents éléments repris dans le présent rapport.

Fait à Namur, le 11 mai 2026

Pour le Conseil d'administration,

Michel MAHIAT Administrateur	Lucas GOSSIAUX Administrateur	Gaëtan SCHWARZBAUM Président

Rapport de vérification des comptes

Société Coopérative Émission Zéro
Siège social : Rue Nanon 98, 5000 Namur
Numéro d'entreprise : BE 0882.239.292

Namur, le 15 mai 2026

Je soussigné, Minh Schils Julien Dinant, atteste avoir procédé à la vérification des comptes de la Société Coopérative Émission Zéro relatifs à l'exercice comptable s'étendant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

La mission de contrôle a été réalisée au siège de la société, situé au Mundo-N, Rue Nanon 98, 5000 Namur.

L'ensemble des pièces comptables nécessaires à cette vérification a été mis à disposition par Madame Anne Wouters, directrice financière d'Émission Zéro. Nous avons pu consulter, dans le cadre de notre mission, le bilan au format papier ainsi que l'ensemble des fichiers comptables en version numérique.

Notre contrôle a porté, par coup de sonde, sur le bilan et le compte de résultats 2025. Toutes les pièces comptables demandées ont été fournies à notre demande.

Les éléments vérifiés sont :

- Participations, prêts, comptes de régularisation, intérêts pour Seacoop BV, Ochain Energie Srl, Moulin du Bois de la Hutte (MBH) Srl.
- Comptes comptables suivant : location de salle, assurances, frais de gestion, subsides, frais IT, frais avocats et frais de projets.
- Les comptes bancaires au 31/12/2025.

Le compte des intérêts MBH recalculés par nos soins diffère de 1.613€ en miroir du bilan de MBH. C'est une différence de 0,07% par rapport aux montants investis sur le projet. Cette différence non significative est à vérifier pour le bilan de l'année prochaine.

À l'issue de notre vérification, nous confirmons que le bilan est conforme aux pièces comptables fournies. Il reflète une image fidèle de la situation financière de la société à la date de clôture de l'exercice, et présente des perspectives rassurantes pour l'avenir.

Fait à Namur, le 15 mai 2026

Julien Dinant



Schils Minh

Schils M.

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **EMISSIONS ZERO**
Forme juridique : Société coopérative
Adresse : Rue Nanon N° : 98 Boîte :
Code postal : 5000 Commune : Namur
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Namur
Adresse Internet : gtfinances@emissions-zero.coop
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0888.239.292

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 06-02-2024

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 17-05-2025

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2024 au 31-12-2024

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2023 au 31-12-2023

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-app 6.2, A-app 6.5, A-app 6.6, A-app 6.7, A-app 6.9, A-app 8, A-app 9, A-app 10, A-app 11, A-app 13, A-app 14, A-app 15, A-app 16, A-app 17

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

KISIEL Alain
Administrateur
Boulevard de la Cense 47
1410 Waterloo
BELGIQUE

STAMATOUKOS Dimitris
Administrateur
rue Jules Destrée 52
6150 Anderlues
BELGIQUE

SCHWARZBAUM GAETAN
Administrateur
Chaussée de Bruxelles 576
1410 Waterloo
BELGIQUE

GOSSIAUX Lucas
Administrateur
Rue de bure 14
5580 Rochefort
BELGIQUE

MAHIAT Michel
Administrateur
Rue du Grand Feu 102
5004 Bouge
BELGIQUE

GILLON XAVIER
ADMINISTRATEUR
RUE CHARLES BOUVIER 116
5004 Bouge
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
EXPERTISE COMPTABLE ET FISCALE COLINA 0472997932 Rue des Bleuets 76 C 7160 Chapelle-lez-Herlaimont BELGIQUE	50355730	

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**6.969.820**	**6.514.801**
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	**136.660**	**115.649**
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**921.384**	**850.740**
Terrains et constructions		22	369.758	473.215
Installations, machines et outillage		23	548.813	
Mobilier et matériel roulant		24	2.813	2.216
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		375.309
Immobilisations financières	6.1.3	28	**5.911.777**	**5.548.413**
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**1.587.328**	**1.164.700**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**279.009**	**495.966**
Créances commerciales		40	78.773	190.291
Autres créances		41	200.236	305.675
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**923.033**	**410.567**
Comptes de régularisation		490/1	**385.287**	**258.168**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**8.557.148**	**7.679.502**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**7.062.981**	**6.772.055**
Apport		10/11	**6.312.540**	**6.139.640**
Disponible		110	6.295.120	6.122.220
Indisponible		111	17.420	17.420
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	**431.250**	**313.224**
Réserves indisponibles		130/1	431.250	313.224
Réserves statutairement indisponibles		1311	56.049	56.049
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319	375.201	257.175
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**319.191**	**319.191**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**1.494.167**	**907.446**
Dettes à plus d'un an	6.3	17	**454.250**	**545.382**
Dettes financières		170/4	454.250	545.382
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	454.250	235.382
Autres emprunts		174/0		310.000
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	**1.038.706**	**360.853**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	691.132	90.282
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	103.646	31.772
Fournisseurs		440/4	103.646	31.772
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		6.437
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	55.164	51.754
Impôts		450/3	55.164	51.754
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	188.764	180.609
Comptes de régularisation		492/3	**1.211**	**1.211**
TOTAL DU PASSIF		10/49	**8.557.148**	**7.679.502**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation					
Marge brute	(+)/(-)		9900	-97.681	17.730
Dont: produits d'exploitation non récurrents			76A	77	5.909
Chiffre d'affaires			70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers			60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)		62	39.129	54.897
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	118.205	106.531
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation			640/8	1.949	960
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes			66A	765	206
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	**-257.730**	**-144.865**
Produits financiers		6.4	75/76B	**584.362**	**385.463**
Produits financiers récurrents			75	584.362	385.463
Dont: subsides en capital et en intérêts			753		
Produits financiers non récurrents			76B		
Charges financières		6.4	65/66B	**22.265**	**11.025**
Charges financières récurrentes			65	22.265	11.025
Charges financières non récurrentes			66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	**304.368**	**229.574**
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)		67/77	**507**	**51**
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	**303.860**	**229.523**
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	**303.860**	**229.523**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**623.052**	**502.735**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	303.860	229.523
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	319.191	273.212
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2	**118.026**	
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921	118.026	
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**319.191**	**319.191**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	**185.835**	**183.543**
Rémunération de l'apport		694	185.835	183.543
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059P	**XXXXXXXXXX**	**115.649**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8029	21.011	
Cessions et désaffectations		8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059	**136.660**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actés		8079		
Repris		8089		
Acquis de tiers		8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(21)	**136.660**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXX**	**1.434.294**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169	189.406	
Cessions et désaffectations		8179	557	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**1.623.143**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXX**	**583.554**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	118.205	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**701.759**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	**921.384**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	**XXXXXXXXXX**	**5.548.413**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365	651.736	
Cessions et retraits		8375	288.372	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	**5.911.777**	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(28)	**5.911.777**	

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	**691.132**
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	**174.250**
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	**280.000**
DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	892	
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE			
Produits non récurrents	76	**77**	**5.909**
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	77	5.909
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Charges non récurrentes	66	**765**	**206**
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	765	206
Charges financières non récurrentes	(66B)		
RÉSULTATS FINANCIERS			
Intérêts portés à l'actif	6502		

RÈGLES D'ÉVALUATION

Règles d'évaluation de la SCRL "EMISSIONS ZERO"
Acté dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 29 février 2012. Corrigé par CBB en accord avec AD.
1. Les frais d'établissement font l'objet d'amortissements appropriés par tranche de 20% l'an.
2. Immobilisations corporelles et incorporelles
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût historique déduction faite des amortissements déjà effectués si pas neufs. La société ne recourt pas à la réévaluation de ses actifs. Sont considérés comme investissements et faisant l'objet d'amortissements les dépenses supérieures à un montant de 250,00 EUR.
D'une manière générale, les charges suivantes, relatives à la construction des parcs éoliens, font également l'objet d'une activation dans la rubrique concernée:
- Frais de notaires (droit de superficie, hypothèque etc;);
- Frais de coordination sécurité et santé;
- Frais d'étude de raccordement au réseau (GRD);
- Frais de géomètres;
- Frais d'études pour les demandes de permis unique (études d'incidence environnementale, études radar, études avifaune, etc.);
- Frais pour la participation à des appels d'offres.
La durée de vie des immobilisations corporelles est limitée dans le temps compte tenu de la durée limitée de validité des permis uniques obtenus (20 ans).
Ces durées de vie se résument comme suit:
Immobilisations incorporelles
- Dépenses de développement 5 ans
- Etudes techniques et permis 10 ans
Immobilisations corporelles
- Frais accessoires sur achats de terrains 1 an : (Cf. proposition d. dans http://www.ipcf.be/Index.asp?Idx=1457)
- Matériel et outillage - éoliennes et accessoires: 15 ans
- Matériel de bureau 5 à 10 ans
- Matériel informatique 3 à 5 ans
- Autres max. 20 ans
3. Les immobilisations financières:
- Les actions sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition
- Les cautionnements en numéraire sont évalués à leur valeur nominale
- Les créances à plus d'un an sont comptabilisées à leur valeur nominale.
4. Les créances commerciales et autres créances:
Les créances commerciales sont comptabilisées à la valeur nominale en euros. Elles feront l'objet chaque année d'une estimation prudente quant à leur recouvrabilité. Les réductions de valeurs seront actées suivant le caractère douteux ou non de la créance.
5. Les valeurs disponibles:
La trésorerie active est comptabilisée à son montant nominal. Elle englobe à la fois la trésorerie disponible et les placements courants de trésorerie.
6. Les dettes:
Les emprunts bancaires sont comptabilisés au montant net obtenu. Les charges financières sont prises en charges sur la durée de mise à disposition des crédits.
7. Provisions
Les provisions sont constituées lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à la date du bilan.
La société constitue, lors du démarrage de chaque parc éolien,
- Une provision pour couvrir les frais de démantèlement des éoliennes mises en place à concurrence de 5% du montant global de l'investissement (machines et frais accessoires) avec un minimum de 80 000,00 EUR par machine conformément à la réglementation de la Région Wallonne et ce par parts égales étalées sur 15 ans.
- Une provision pour couvrir le remplacement du générateur 12 ans après la mise en service de l'éolienne à concurrence de 1/12e du prix chaque année.
- Lors du démarrage de chaque parc éolien, les amortissements, la provision pour couvrir les frais de démantèlement des éoliennes mises en place et la provision pour grosses réparations et/ou gros entretiens des éoliennes débutent à partir du premier mois de production.
- Sont considérés comme investissements et faisant l'objet d'amortissements les dépenses supérieures à un montant de 250,00 EUR

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
Brique de Terre 0684756652 Société coopérative à responsabilité limitée Place Try Colau 13 6042 Lodelinsart BELGIQUE	Parts nominatives	500	33,11		2024-06-30	EUR	141.704	2.380
Cociter 0508727881 Société coopérative à responsabilité limitée Rue de Barry 20 7904 Pipaix BELGIQUE	Parts nominatives	320	11,14		2023-12-31	EUR	1.436.751	111.679
Corenove 0699603986 Société coopérative à responsabilité limitée Parc Créalis Bâtiment Regain - Rue Phocas Lejeune 25 5032 Mazy BELGIQUE	Parts nominatives	198	27,35		2023-12-31	EUR	144.774	38.188
EC FAUVILLERS 0765233988 Coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale, de droit public route de Longwy 120 6700 Arlon BELGIQUE	PARTS NOMINATIVES	420	14		2023-12-31	EUR	300.000	79.107
Hydro-électricité Ourthe et Sambre 0715759634 Société coopérative à responsabilité limitée Rue du Poirier 3 4570 Marchin BELGIQUE	Parts nominatives	300	25		2023-12-31	EUR	1.400.000	560.955

Les Moulins du Haut Pays 0821754504 Société coopérative à responsabilité limitée Rue de la Tourelle 53 7370 Dour BELGIQUE	Parts nominatives	499	49,95		2023-12-31	EUR	1.100.000	989.750
MOULIN DU BOIS DE LA HUTTE 0781757345 Société privée à responsabilité limitée RUE NANON 98 5000 Namur BELGIQUE	PARTS NOMINATIVES	603	90		2023-12-31	EUR	670.000	-147.247
Monceau Hydro 0635808373 Société anonyme Rue Nanon 98 5000 Namur BELGIQUE	Parts nominatives	375	37,5		2023-12-31	EUR	78.000	-28.300
Ochain Energie 0537734049 Société coopérative à responsabilité limitée Rue d'Abée 49 4557 Tinlot BELGIQUE	Parts nominatives	2.500	63,79		2024-06-30	EUR	1.268.740	198.381

LISTE DES ENTREPRISES POUR LESQUELLES LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:
A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;
D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	1		1	1,1
Nombre d'heures effectivement prestées	101				
Frais de personnel	102				

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105			
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110			
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120			
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121			
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134			
Ouvriers	132			
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
ENTRÉES				
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	2	1	2,4
SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	1	2	2,2

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	14	58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	

Société coopérative agréée par le
Conseil National de la Coopération
N° d'agrément : 5166
Arrêté ministériel du 1/07/2011

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Relatif à l'exercice clôturé au 31 décembre 2024.

En notre qualité d'administrateurs de la coopérative Émissions Zéro, nous avons l'honneur de faire rapport à l'Assemblée générale ordinaire des coopérateurs d'EZ du 17 mai 2025 à la Salle Okavango, Rue Nanon, 98 à 5000 Namur (Mundo-N), sur la gestion d'EZ au cours de l'exercice social écoulé clôturé le 31 décembre 2024.

Commentaires sur les comptes annuels d'EZ (art. 3:6 du CSA)

Les comptes annuels d'EZ relatifs à l'exercice clôturé le 31 décembre 2024 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'EZ, compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.
Pour l'établissement de ces comptes annuels, le conseil d'administration a appliqué les mêmes règles d'évaluation que celles retenues pour l'établissement des comptes annuels des exercices antérieurs.
Les principaux postes des comptes annuels d'EZ sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

1. Compte de résultats

Le **résultat d'exploitation** fait apparaître, un bénéfice de 303.860,46 € :

- Le chiffre d'affaires réalisé sur cet exercice, s'élève à 177.272,08 € comprenant principalement : les prestations de gestion d'Ochain Energie et de l'éolienne citoyenne de Fauvillers, les redevances et certificats verts des panneaux photovoltaïques d'Entra, de Courcelles et de Sparkoh, la redevance de la chaudière biomasse Rièzes et Sart.

Les charges d'exploitation de 435.001,72 € comprennent :

- Les frais de fonctionnement pour 274.953,44 €,
- Les rémunérations d'employés pour 39.129,44€,

- L'amortissement du programme de gestion des coopérateurs Addme, des installations photovoltaïques d'ENTRA, de Courcelles, de Sparkoh et ainsi que que la chaudière biomasse à Rièzes et Sart pour 118.205,06 €,
- Les autres charges d'exploitation et les charges d'exploitation non récurrentes pour 2.713,78 € ;

Le **résultat financier** affiche un solde positif de 562.097,14 €.

Le **résultat courant avant impôts** fait ainsi apparaître, un bénéfice de 304.367,50 €

Résultat exceptionnel : il n'y a pas de produits et de charges exceptionnels.

Les régularisations d'impôts et le précompte mobilier sur les obligations s'élèvent à 507,04 €.

Le bénéfice net de l'exercice est de 303.860,46 €, ajouté au bénéfice reporté de l'exercice précédent de 319.191,11 € donne un bénéfice à affecter de 623.051,57 €. Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de voter pour un dividende de 3% au prorata temporis de l'année 2024.
Dès lors en fonction de la décision, l'affectation s'effectuera comme suit :

	Dividendes à 3%
Bénéfice cumulé	623.051,57
Prélèvements sur fonds spécifique	-118.025,82
Dividendes n %	-185.834,64
Résultat à reporter	**319.191,11**

2. Bilan

Le **total du bilan** s'élève à 8.557.148,35 € au 31 décembre 2024, contre 7.679.501,66 € au 31 décembre 2023.

Cette augmentation de 877.646,69 € s'explique **notamment** comme suit :

- Une augmentation des immobilisations financières de 363.364,00 €. Principalement dû à la participation au projet Notre énergie et l'augmentation de capital de SeaCoop. La trésorerie augmente de 512.466,19 € grâce aux prêts de MHP et de Cociter.
 Les créances long terme diminuent car Energ'Ittre, Monceau-hydro, SPS, Monceau Hydro, Bois d'Armelle et Lacplume effectuerons des remboursements au plus tard dans l'année 2025.

- Une augmentation des actifs circulants de 422.627,89 € correspondant à une augmentation de la trésorerie de 512.466,19 €, une diminution des créances et le montant des dividendes et des intérêts perçus à régulariser durant l'année 2024 augmente de 127.118,62 € et ce principalement à cause des intérêts MBH non versés à ce jour.

Compensée au passif par :

- Une augmentation des capitaux propres de 290.925,82 €,
- Une diminution de 91.132,28 € des dettes à long terme et une augmentation des dettes à court terme de 677.853,15 €.

Evolution des affaires d'EZ (art. 3 :6 du CSA.)

3. Faits marquants de l'exercice écoulé

Le Conseil d'administration signale que les événements marquants suivants sont survenus durant l'exercice écoulé : une levée de fonds pour le projet d'ombrière solaire à Sparkoh et l'investissement dans le projet SeaCoop.
Des dividendes de MHP de 349.650,00 €, d'HOSe 35.000 € et d'Ochain Energie 31.500,00 €.
La poursuite de la professionnalisation de certaines fonctions au sein de la coopérative et l'embauche d'un chargé de mobilisation et de communication.

1. Les administrateurs :

Composition actuelle :

- SCHWARZBAUM Gaëtan
- GILLON Xavier
- MAHIAT Michel
- STAMATOUKOS Dimitris
- KISIEL Alain
- GOSSIAUX Lucas

Description des principaux risques et incertitudes auxquels EZ est confrontée

Risques opérationnels

Emissions Zéro détient des sociétés de production, le risque est global sur toutes les activités d'EZ. Il y a un risque de non-retour sur investissement, de pertes et de dévaluation de la part, en cas de dévaluation des sociétés dans lesquels EZ a investi.

Il y a des risques sur les opérations sur toutes les unités de production directes et également sur les filiales. Ces risques peuvent être liés aux développements, à la production, à la distribution, aux ventes, aux infrastructures, aux permis, …
Cela inclut les risques suivants :
- retard dans les délais de livraison, retard dans la réalisation technique des installations de production d'électricité, interruption du chantier par des événements extérieurs non-prévisibles, tout cela entraînant un retard au démarrage des opérations et donc à la génération d'un chiffre d'affaires pour le projet en cours de développement.
- aléas climatiques entraînant une chute de la production d'électricité (par exemple: absence de vent, sècheresse) durant de nombreux mois.
- le changement de politique en matière d'octroi des certificats verts qui représentent une part non-négligeable dans la rentabilité des entreprises liées à EZ et par conséquent d'EZ.

Risques liés à l'évolution du marché et à la concurrence existante sur le marché concerné

A priori, EZ n'est exposée à aucun risque ou incertitude liés à la concurrence.
Par contre, à travers ses filiales ou les entreprises liées, EZ est exposée aux risques et à l'incertitude du marché de la vente de l'électricité.

Indicateurs-clés de performance de nature financière et non financière

Le conseil d'administration signale qu'à sa meilleure connaissance, il n'existe aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non-financière, qui donnerait un éclairage sur l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation d'EZ différent de celui reflété dans les comptes annuels et les commentaires qui s'y rattachent, notamment stipulés dans le présent rapport.

Evénements marquants survenus après la clôture de l'exercice

Aucun évènement marquant n'est survenu après la clôture de l'exercice.

* * * * * * * * *

Le conseil d'administration vous demande de bien vouloir accorder la décharge à chaque administrateur d'EZ pour l'exercice de sa fonction au cours de l'exercice écoulé, eu égard notamment aux différents éléments repris dans le présent rapport.

Fait à Namur, le 28 avril 2025

Pour le Conseil d'administration,

Michel MAHIAT Administrateur	Lucas GOSSIAUX Administrateur	Gaëtan SCHWARZBAUM Président

Rapport de vérification des comptes

Société Coopérative Émission Zéro
Siège social : Rue Nanon 98, 5000 Namur
Numéro d'entreprise : BE 0882.239.292

Namur, le 7 mai 2025

Je soussigné, Julien Dinant, atteste avoir procédé à la vérification des comptes de la Société Coopérative Émission Zéro relatifs à l'exercice comptable s'étendant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

La mission de contrôle a été réalisée au siège de la société, situé au Mundo-N, Rue Nanon 98, 5000 Namur.

L'ensemble des pièces comptables nécessaires à cette vérification a été mis à disposition par Madame Anne Wouters, directrice financière d'Émission Zéro. Nous avons pu consulter, dans le cadre de notre mission, le bilan au format papier ainsi que l'ensemble des fichiers comptables en version numérique.

Notre contrôle a porté, par coup de sonde, sur le bilan et le compte de résultats 2024. Toutes les pièces comptables demandées ont été fournies à notre demande.

À l'issue de notre vérification, nous confirmons que le bilan est conforme aux pièces comptables fournies. Il reflète une image fidèle de la situation financière de la société à la date de clôture de l'exercice, et présente des perspectives rassurantes pour l'avenir.

Fait à Namur, le 7 mai 2025

Julien Dinant

